

1er septembre 2020

ÉCHANGE DE GROUPE EN FORMATION INITIALE INFORMATIONS FINANCIERES - MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE - DREIC

FRAIS PRIS EN CHARGE	Proposition de nouveaux tarifs - en € -
 1. Frais de mission de l'équipe pédagogique pour la préparation de l'échange - Deux personnes sur deux ou trois jours, par personne et par jour - Frais de transport, par personne 	51,00 SNCF 2e classe
2. Préparation linguistique (30 HSE accordées par le rectorat)	
 3. En cas de réalisation de cours de langue en tandem intégré en France (20 heures) - Prestation du professeur recruté par ProTandem - Frais de transport du professeur (remboursement aux frais réels dans la limite du tarif SNCF 2º classe - provision) 	500,00 100,00
4. Indemnités d'interprétariat pour l'accompagnateur linguistique étranger à l'établissement, par jour	80,00
 5. Frais de voyage du groupe français Nombre de participants et deux accompagnateurs professionnels Eventuellement, frais de transport de l'accompagnateur linguistique 	SNCF 2e classe SNCF 2e classe
 6. Frais d'hébergement et de repas (jour d'arrivée & jour de départ comptent comme un jour) des stagiaires, de l'accompagnateur professionnel allemand, de l'accompagnateur linguistique et cinq jours pour le professeur de cours tandem (voir point 3) - par jour et par personne, si le lycée a un internat (forfait) - par jour et par personne, si le lycée n'a pas d'internat (forfait) - par jour et par personne, sur justificatifs jusqu'à - par jour et par personne, en région lle-de France, sur justificatifs jusqu'à 	17,00 23,00 40,00 60,00
7. Animation culturelle des stagiaires, de l'accompagnateur professionnel allemand et de l'accompagnateur linguistique - Nombre de participants allemands et deux accompagnateurs, par personne (forfait)	76,00
8. Transport local des stagiaires, de l'accompagnateur professionnel allemand et de l'accompagnateur linguistique - Nombre de participants allemands et deux accompagnateurs, par personne sur justificatifs	50,00



Deutsch-Französische Agentur für den Austausch in der beruflichen Bildung Agence franco-allemande pour les échanges dans l'enseignement et la formation

9. Mobilité hybride, participation à des cours en ligne, à des échanges via des services	
et plate-forme en ligne : 15 % de la somme totale prévue pour l'échange	l
	Ì

N.B. Ce financement ne peut être cumulé avec une subvention de l'Ofaj.